



Association des Gardes Piégeurs Assermentés Cynégétiques Halieutiques de la Somme



Mail: agpachsmachy@orange.fr

Tel: 06.82.67.01.19

Site Internet: www.agpachs.fr

DECLARATION DE PIEGEAGE

Commune :

Je soussigné : Nom Prénom :

Adresse

Code postal : Commune :

.. PROPRIETAIRE ... POSSESSEUR ... FERMIER

.. PRESIDENT DE LA SOCIETE PRIVEE DE

.. PRESIDENT DE LA SOCIETE COMMUNALE DE

Déclare, afin de réguler les prédateurs

.. PIEGER .. FAIRE PIEGER

Conformément à l'arrêté Ministériel du 29 Janvier 2007, l'arrêté modificatif du 18 Septembre 2009 et à l'arrêté Préfectoral annuel listant les espèces classées « nuisibles » dans le Département

.. SUR MA PROPRIETE ... SUR LE TERRITOIRE DE CHASSE

Sis (e) sur la commune de :

Utilisés (2)	Catégories et types de pièges	
	CAT1	Boites à fauves, chatières, belettières, pièges cages, nasses, mues.
	CAT2	Pièges à œuf, à appât, pièges en X.
	CAT3	Collets avec arrêtoir.
	CAT4	Pièges à lacets.
	CAT5	Assommoirs perchés (Uniquement si autorisation Préfectorale)
	CAT6	Pièges destinés à noyer.

(2) Mettre une croix dans la case correspondante

Seront tendus sur la commune :

Lieux-dits :

Canton : Arrondissement

Par Mr ou Mme

Adresse :

Code postal : Commune :

N° d'agrément

Aide piégeur : Mr

Mr

Cette déclaration est valable du : au 30 Juin..... (3 an maximum)

Fait en Deux exemplaires *:

Visa du maire de la commune

A:

Le

Signature du déclarant :

1^{er} exemplaire : Visé et conservé par Monsieur le Maire pour affichage

2^e exemplaire : Visé et transmis par Monsieur le Maire au déclarant qui le portera en

Permanence sur lui afin de le présenter à toute demande des agents

Chargés de la police de la chasse